



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

La prévention des troubles psycho-comportementaux de la personne âgée

Question écrite n° 21045

Texte de la question

M. Sébastien Cazenove attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur le potentiel et les perspectives de développement des dispositifs ambulatoires d'évaluation et de prise en soin des troubles psycho-comportementaux de la personne âgée. Dans le département des Pyrénées Orientales, l'Équipe mobile de psycho-gérontologie (EMPG), pionnière dans ce domaine, intervient à la demande du médecin traitant ou spécialiste pour des consultations médicales, infirmières et ou psychologiques au centre hospitalier, en EHPAD ou encore à domicile, auprès des personnes de plus de 65 ans, présentant des troubles psycho-comportementaux en lien avec la maladie d'Alzheimer, des troubles anxieux, ou de dépression. Relativement à l'augmentation constante de la population de personnes âgées, l'activité au sens large de cette équipe s'accroît de manière exponentielle et amène cette dernière à élargir son champ d'action depuis sa création en 2007. L'équipe porte, en outre, de fortes ambitions pour accélérer la détection et la prévention de troubles auprès de cette population comme la mise en place d'ateliers spécifiques et l'hospitalisation de courte durée avec lits dédiés. M. Dominique Libault, dans son rapport du 28 mars 2019, indique d'ailleurs que la prévention occupe aujourd'hui une place insuffisante dans les politiques du grand âge. Aussi dans la perspective de la présentation du projet de loi sur le grand âge et l'autonomie, il souhaiterait savoir si la spécialité de psycho-gérontologie sera amenée à être davantage reconnue et ce qu'envisage le Gouvernement pour améliorer la prévention des troubles psycho-comportementaux de la personne âgée.

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Cazenove](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21045

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 juillet 2019](#), page 6028

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)